



Appel de Poitiers du 24 septembre 2023

Depuis une dizaine d'années, il n'y a plus de cultures d'OGM transgéniques en France. Nos mobilisations citoyennes et paysannes ont gagné en 2014 une loi qui interdit la culture du seul maïs génétiquement modifié autorisé par l'Union Européenne. Cette victoire a pu donner l'impression qu'il n'y a plus d'OGM dans notre pays. Hélas, il n'en est rien !

En effet, chaque année, la France importe encore plusieurs millions de tonnes d'OGM destinés à nourrir les animaux d'élevage industriel que nous retrouvons dans nos assiettes.

De plus, des variétés de colzas, de tournesols et autres plantes, dont le génome a été manipulé le plus souvent pour les rendre tolérantes à des herbicides, sont cultivées en toute illégalité.

Comme le rappelle la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne que nos mobilisations ont gagnée en 2018, les OGM nouveaux comme anciens doivent être réglementés quelles que soient les techniques de modification génétique. Les OGM restent soumis à la directive 2001/18 qui permet aux États membres de les interdire sur leur territoire. Actuellement, les firmes semencières projettent d'inonder le marché de nouveaux OGM, baptisés Nouvelles Techniques Génomiques (NTG). Pour lever les barrières juridiques, la Commission européenne propose tout simplement de les déréglementer en supprimant toute évaluation, toute traçabilité et tout étiquetage.

Devant cette situation la mobilisation de toutes et tous est urgente

Nous citoyen·nes, paysan·nes, représentant·es d'organisations de la société civile sommes réun·es ce jour à Poitiers pour les rencontres « OGM, plantes pesticides, brevets sur le vivant, face à l'agro-industrie, renforçons la résistance » et lançons un appel solennel à la société toute entière :

Nous appelons tous les responsables politiques, syndicaux, associatifs et tous les citoyen·nes à se mobiliser. L'agro-industrie est responsable de la mort des sols, du déclin des insectes et des oiseaux, ainsi que de la pollution de l'eau et de l'air. Les pesticides sont reconnus pour avoir un impact désastreux sur l'environnement naturel et sur la santé de centaines de millions de personnes dans le monde.

Nous exigeons :

- Que l'**évaluation, la traçabilité et l'étiquetage** de tous les OGM soient garantis dans la réglementation européenne ;
- Que la France mette un terme à l'importation et à la culture des OGM et qu'elle **rejette la proposition de la Commission européenne de déréglementer les nouveaux OGM** ;
- Que les semences et les autres organismes vivants et leurs gènes **ne puissent plus être brevetés**.

A cette fin, il faut :

- Que les décisions de l'Union européenne et de l'Etat français soient au service des citoyen·nes et non des firmes, des lobbies et des industries ;
- Que le principe de précaution soit respecté, comme prévu dans les Traités de l'Union Européenne et la Constitution française. Par conséquent, que la réglementation sur les OGM soit renforcée et non supprimée ;
- Que l'Etat ne soit plus hors la loi et applique sans plus attendre les décisions de justice, telles que l'arrêt de la CJUE et les injonctions ordonnées par le Conseil d'Etat.

Nous savons depuis longtemps que les solutions existent

L'agroécologie paysanne et l'agriculture biologique ne sont pas seulement possibles, elles sont indispensables ! Nous citoyen·nes, paysan·nes, représentant·es d'organisations de la société civile nous sommes prêts et prêtes à les mettre en place ensemble sans plus attendre.

Nous nous engageons à nous investir collectivement et par tous les moyens politiques, juridiques et autres pour assurer un avenir sans OGM pour toutes et tous.

**La liberté de produire et de consommer sans OGM est un droit !
Nous ne voulons pas d'OGM, nous n'en avons jamais voulu !**